

CONSOMMATION D'ALCOOL : PART D'ADULTES DÉPASSANT LES REPÈRES DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE À PARTIR DES DONNÉES DU BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE 2021

// ALCOHOL CONSUMPTION: ESTIMATING THE PROPORTION OF ADULTS WHO EXCEED THE LOW-RISK DRINKING GUIDELINES USING THE 2021 SANTÉ PUBLIQUE FRANCE HEALTH BAROMETER

Raphaël Andler (raphael.andler@santepubliquefrance.fr), Guillemette Quatremère, Arnaud Gautier, Viêt Nguyen-Thanh, François Beck

Santé publique France, Saint-Maurice

Soumis le 30.01.2023 // Date of submission: 01.30.2023

Résumé // Abstract

Introduction – Pour limiter l'impact sur la santé de la consommation d'alcool, depuis 2017, des repères de consommation à moindre risque ont été élaborés et font régulièrement l'objet de campagnes d'information en France. La proportion d'adultes dépassant ces repères de consommation n'a pas évolué entre 2017 et 2020 ; l'objectif de cette étude est d'actualiser cette estimation avec les données les plus récentes, ainsi que de fournir un panorama régional de cet indicateur.

Méthode – Les données utilisées proviennent du Baromètre de Santé publique France 2021, enquête téléphonique sur échantillon aléatoire réalisée auprès d'adultes résidant en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Le module analysé concerne la consommation d'alcool au cours des sept derniers jours.

Résultats – Entre 2020 et 2021, en métropole, la proportion d'adultes déclarant une consommation d'alcool se situant au-dessus des repères de consommation à moindre risque a significativement diminué (de 23,7% à 22,0%). Cette baisse s'observe principalement parmi les hommes, les plus jeunes, les plus âgés et les personnes aux revenus les plus élevés. Le dépassement des repères apparaît significativement supérieur à la moyenne métropolitaine en Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes, tandis qu'il est inférieur en Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et dans l'ensemble des DROM. Par ailleurs, la connaissance des repères de consommation à moindre risque semble s'améliorer.

Conclusion – Cette baisse globale de la proportion d'adultes dépassant les repères est encourageante et invite à poursuivre les efforts engagés dans la prévention de la consommation d'alcool, en restant vigilant aux inégalités sociales de santé.

Introduction – To help limit the health impact of alcohol consumption, France has developed low-risk drinking guidelines that are regularly disseminated through national information campaigns. The share of adults exceeding these guidelines did not change between 2017 and 2020; the objective of this study was to update this estimate with the most recent data, as well as to provide a regional overview of this indicator.

Method – The data used come from the Santé publique France 2021 Health Barometer, a telephone survey conducted on a random sample of adults living in metropolitan and overseas France. The questions analyzed related to alcohol consumed during the last 7 days.

Results – In metropolitan France, the proportion of adults who reported exceeding the low-risk drinking guidelines decreased between 2020 and 2021 (from 23.7% to 22.0%). This decrease mainly concerned men, the youngest and oldest age groups, and people on higher incomes. The proportion also appears to be significantly higher than average in the regions of Brittany, Pays de la Loire and Auvergne-Rhône-Alpes, while it is lower in Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté and all overseas regions. Finally, knowledge of the low-risk drinking guidelines appears to be improving.

Conclusion – This overall decrease in the proportion of adults who exceed the guidelines is encouraging and calls for continued efforts to reduce alcohol consumption, while staying alert to social inequalities in health.

Mots-clés : Alcool, Consommation, Repères, Baromètre santé

// **Keywords**: Alcohol, Consumption, Guidelines, Health Barometer

Introduction

La consommation d'alcool présente des risques pour la santé¹. Elle est ainsi à l'origine de 41 000 morts par an en France², et d'une charge de morbidité

importante³. Pour contribuer à limiter ce fardeau, en 2017, un groupe d'experts mandaté par Santé publique France et l'Institut national du cancer (INCa) a émis un avis présentant des repères de consommation d'alcool visant à en limiter les risques pour

la santé⁴. Ces repères ont été établis sur la base de l'analyse de la littérature scientifique, de modélisations du risque de mortalité attribuable à l'alcool pour la population française, et d'une étude qualitative ad hoc. Ils sont énoncés de la façon suivante : « Si vous consommez de l'alcool, il est recommandé pour limiter les risques pour votre santé au cours de votre vie : de ne pas consommer plus de 10 verres standard par semaine et pas plus de 2 verres standard par jour ; d'avoir des jours dans la semaine sans consommation. » Le groupe d'experts ayant élaboré ces repères, et plus récemment les experts réunis dans le cadre de l'expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) « Réduction des dommages associés à la consommation d'alcool »¹, ont souligné la nécessité de faire connaître largement ces repères. Plusieurs campagnes de prévention ont ainsi été diffusées par Santé publique France entre mars 2019 et mars 2022. Ces campagnes, complémentaires d'autres mesures de prévention ciblant les individus ou leur environnement, visent in fine à faire diminuer la proportion de buveurs dépassant ces repères⁵. En 2017 comme en 2020, environ un quart des adultes de France métropolitaine déclaraient une consommation d'alcool supérieure à ces repères lors de la semaine précédant leur interrogation⁶.

La pandémie de Covid-19 et les restrictions de circulation et d'activités qui ont perduré jusqu'au premier semestre 2021 ont pu avoir un impact sur les modes, fréquences et niveaux de consommations d'alcool. Lors du premier confinement en 2020, des augmentations de consommation pour certains consommateurs ont été observées mais également des diminutions pour certains profils^{7,8}. Un retour aux niveaux et modes de consommation d'avant-crise pourrait s'observer avec le temps mais certains consommateurs pourraient avoir conservé des comportements plus néfastes pour leur santé, accentués par une situation socio-économique toujours défavorable en 2021.

L'objectif de cette étude est d'actualiser l'estimation de la proportion d'adultes qui déclarent une consommation d'alcool dépassant les repères à moindre risque à partir des données de l'enquête Baromètre de Santé publique France 2021, d'étudier les inégalités sociales, ainsi que de fournir des estimations régionales de cette proportion, en métropole et dans les départements et régions d'outre-mer, hors Mayotte (département ayant fait l'objet d'une enquête dédiée en 2019⁹).

Méthode

Données

Cette étude s'appuie sur l'analyse des données de l'enquête Baromètre de Santé publique France 2021 réalisée auprès d'adultes en France métropolitaine et dans les DROM¹⁰ (en dehors de Mayotte). Le recueil des données, réalisé par l'institut Ipsos, a suivi un protocole identique sur l'ensemble des territoires.

Il repose sur la génération aléatoire de numéros de téléphones fixes et mobiles et l'interrogation par téléphone d'adultes âgés de 18 à 85 ans¹¹.

En métropole, le terrain d'enquête a eu lieu de février à décembre 2021 pour atteindre 24 514 personnes interrogées (22 625 adultes de 18-75 ans et 1 889 de 76-85 ans). Cette durée de recueil des données a été plus longue que celles des dernières éditions, en raison de capacités de production réduites de l'institut de sondage liées aux protocoles sanitaires contre la Covid-19 mis en place pendant cette période (difficultés internes à l'institut). Dans les DROM, le terrain d'enquête s'est déroulé d'avril à octobre 2021 et a permis d'interroger 1 511 adultes de 18-85 ans en Guadeloupe (1 417 âgés de 18-75 ans), 1 526 en Martinique (1 420 de 18-75 ans), 1 478 en Guyane (1 446 de 18-75 ans) et 2 004 à La Réunion (1 924 de 18-75 ans).

Variable d'intérêt

L'ensemble des adultes inclus dans l'enquête ont été interrogés sur leur consommation d'alcool lors des sept derniers jours : jours de consommation et nombre de verres consommés^{12,13}. Par définition, une personne a dépassé les repères de consommation au cours de la semaine précédente si elle a consommé plus de deux verres le même jour au moins une fois dans la semaine ou si elle a consommé plus de cinq jours ou si elle a consommé plus de 10 verres au total sur sept jours (conditions non exclusives). Les personnes ne dépassant le seuil sur aucune des trois dimensions ainsi que celles n'ayant pas consommé d'alcool au cours des sept derniers jours (ce qui inclut les abstinentes) sont considérées comme n'ayant pas dépassé les repères.

Enfin, au sein d'un sous-échantillon de personnes âgées de 18-75 ans constitué de façon aléatoire en début de questionnaire (n=4 504), les personnes ayant déclaré une consommation d'alcool au cours des sept derniers jours étaient également interrogées sur leur perception des risques de la consommation d'alcool via trois questions : « À votre avis, sur une journée, quel est le nombre maximum de verres d'alcool à ne pas dépasser, pour limiter les risques pour sa santé ? », « À votre avis, combien de jours par semaine peut-on boire de l'alcool sans prendre trop de risques pour sa santé ? » et « Dites-moi si vous êtes d'accord avec la proposition : la consommation de boissons alcoolisées peut augmenter le risque de cancer ».

Analyses

Afin que les estimations soient représentatives des populations de chacun des territoires, des pondérations tenant compte de la probabilité d'inclusion (au sein du ménage et en fonction de l'équipement téléphonique) et de la structure de la population (métropole et chaque DROM séparément) ont été calculées via un calage sur marges utilisant les variables suivantes : le sexe croisé avec l'âge en classes décennales, la taille du foyer et le niveau de diplôme, auxquelles s'ajoutent la région et la taille

d'unité urbaine pour la métropole uniquement (population de référence : enquête emploi 2020, Institut national de la statistique et des études économiques – Insee –). Les comparaisons de pourcentages ont été testées au moyen du Chi2 d'indépendance de Pearson, avec correction du second ordre de Rao-Scott¹⁴. Sans précision, le seuil de significativité est à 5%. Des analyses multivariées (régressions logistiques) ont été réalisées, afin d'étudier le lien entre dépassement des repères de consommation et caractéristiques sociodémographiques : âge, niveau de diplôme (en trois catégories : sans diplôme ou inférieur au baccalauréat, égal au baccalauréat, supérieur au baccalauréat), niveau de revenu mensuel dans le foyer par unité de consommation (partition en terciles) et situation d'emploi (en emploi, au chômage, dans une situation d'inactivité). Ces analyses ont été réalisées séparément pour les femmes et les hommes.

Les différences entre territoires sont testées de la manière suivante :

- dans les DROM, en comparant le territoire à la France métropolitaine ;
- dans les régions métropolitaines, en comparant le territoire à la France métropolitaine en excluant la région concernée.

Dans les deux cas, le test est réalisé en standardisant la structure de sexe et d'âge du territoire avec la structure de la population métropolitaine. La prévalence affichée pour chaque territoire est calculée en conservant la structure du territoire tandis que les tests de comparaison entre territoires sont réalisés en standardisant les structures de population.

Résultats

France métropolitaine en 2021

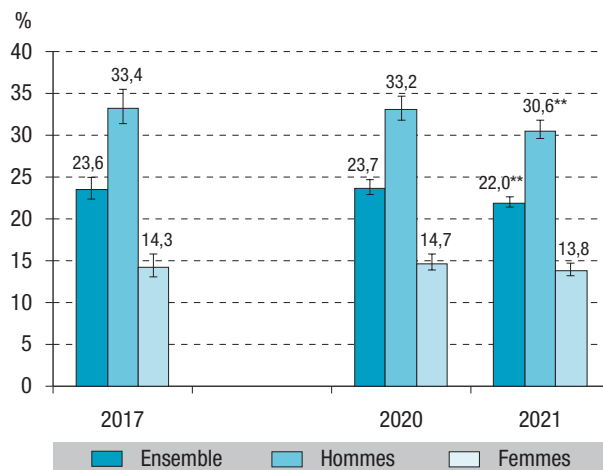
En 2021, la proportion d'adultes âgés de 18 à 75 ans déclarant avoir consommé de l'alcool au cours des sept derniers jours était de 54,1% (intervalle de confiance à 95%, IC95%: [53,4-54,9]), proportion stable par rapport à 2020. La proportion d'adultes déclarant une consommation au-delà des repères de consommation à moindre risque au cours de la dernière semaine était de 22,0% [21,3-22,6] : 30,6% [29,5-31,7] parmi les hommes et 13,8% [13,1-14,6] parmi les femmes.

Cette part, restée stable entre 2017 et 2020, a significativement diminué entre 2020 et 2021 (figure 1). Cette baisse entre 2020 et 2021 est portée par les hommes âgés de 18 à 75 ans, tandis que l'évolution n'apparaît pas significative parmi les femmes.

De plus, entre 2020 et 2021, la proportion d'adultes ayant consommé au-delà des repères de consommation au cours de la dernière semaine a significativement baissé parmi les hommes âgés de 18 à 24 ans et parmi les hommes et les femmes âgés de 65 à 75 ans (figure 2 et figure 3).

Figure 1

Proportion d'adultes de 18-75 ans dépassant les repères, France métropolitaine, 2017, 2020 et 2021



Les * indiquent une évolution significative entre 2020 et 2021 : ** p<0,01.

Dépassement selon chaque dimension des repères

En 2021, comme c'était déjà le cas en 2017, parmi les trois dimensions composant les repères de consommation, la plus fréquemment dépassée était celle des « deux verres maximum en une journée » (17,8% [17,1-18,4]), puis celle des « dix verres par semaine » (8,1% [7,6-8,5]), et enfin celle des « cinq jours dans la semaine » (7,1% [6,7-7,5]) (tableau 1). Seule la proportion d'adultes dépassant les 5 jours de consommation par semaine a significativement diminué entre 2020 et 2021.

Évolutions au regard des profils socio-économiques

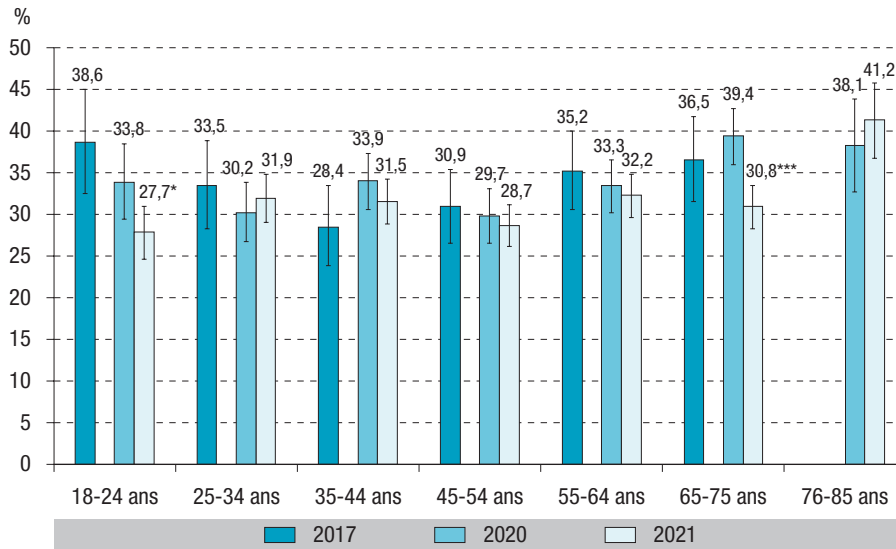
En 2021, l'écart selon le niveau de diplôme reste important : 24,9% [23,9-25,8] des adultes diplômés du supérieur ont dépassé les repères lors des sept derniers jours contre 19,6% [18,5-20,8] des adultes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans aucun diplôme (figure 4). Entre 2020 et 2021, une baisse de la proportion d'adultes dépassant les repères de consommation d'alcool à moindre risque est observée parmi les plus diplômés comme parmi les moins diplômés. En stratifiant par sexe, cette baisse s'observe seulement parmi les hommes.

En 2021, les adultes les plus aisés financièrement sont 27,6% [26,4-28,9] à consommer au-delà de ces repères, contre 17,6% [16,5-18,8] des moins aisés financièrement (figure 5). Entre 2020 et 2021 une baisse de la proportion d'adultes dépassant les repères de consommation d'alcool à moindre risque est également observée parmi les plus aisés financièrement. En stratifiant par sexe, cette baisse s'observe seulement parmi les hommes.

Enfin, parmi les actifs de 18-64 ans, la proportion de personnes dépassant les repères en 2021 était de 23,2% [22,3-24,1] parmi les actifs occupés (en baisse significative par rapport à 2020, 24,7%, p<0,05) et de 22,5% [19,8-25,5] parmi les chômeurs

Figure 2

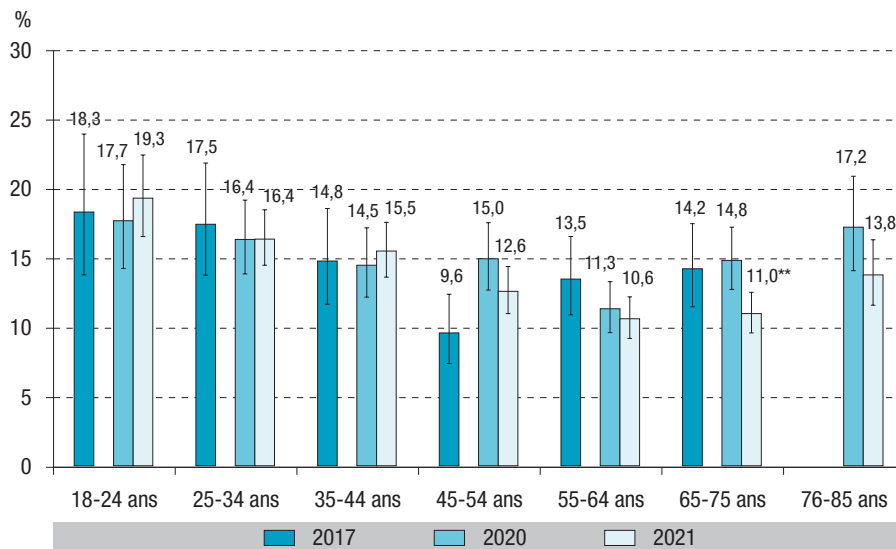
Proportion d'hommes dépassant les repères, selon la classe d'âge, France métropolitaine, 2017, 2020 et 2021



Les * indiquent une évolution significative entre 2020 et 2021 : * p<0,05, *** p<0,001.

Figure 3

Proportion de femmes dépassant les repères, selon la classe d'âge, France métropolitaine, 2017, 2020 et 2021



Les * indiquent une évolution significative entre 2020 et 2021 : ** p<0,01.

Tableau 1

Dépassement selon chacun des trois repères, 18-75 ans, France métropolitaine, 2017, 2020 et 2021

Proportion de personnes dépassant la dimension	2017	2020	2021
Pas plus de 2 verres par jour	19,2%	18,8%	17,8%
Pas plus de 10 verres par semaine	9,7%	8,6%	8,1%
Des jours sans consommation (pas plus de 5 jours de consommation)	7,9%	8,4%	7,1%***

Les * indiquent une évolution significative entre 2020 et 2021 : *** p<0,001.

(sans différence significative par rapport à 2020). En stratifiant par sexe, aucune évolution significative ne s'observe entre 2020 et 2021.

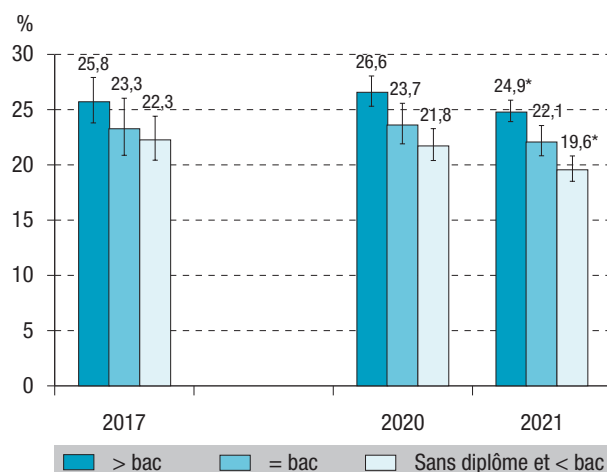
L'analyse des facteurs associés à la consommation d'alcool au-dessus des repères révèle que, toutes choses égales par ailleurs, les hommes et les femmes aux revenus les plus faibles ont une probabilité plus faible d'avoir dépassé les repères, de même que les femmes non diplômées ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, confirmant ainsi en partie les résultats descriptifs précédents (tableau 2).

Disparités régionales

Les données du Baromètre de Santé publique France 2021 montrent une relative homogénéité géographique, même si elles permettent de mettre en évidence quelques disparités régionales. Ainsi,

Figure 4

Évolution de la proportion d'adultes de 18-75 ans dépassant les repères selon le niveau de diplôme, France métropolitaine, 2017, 2020 et 2021



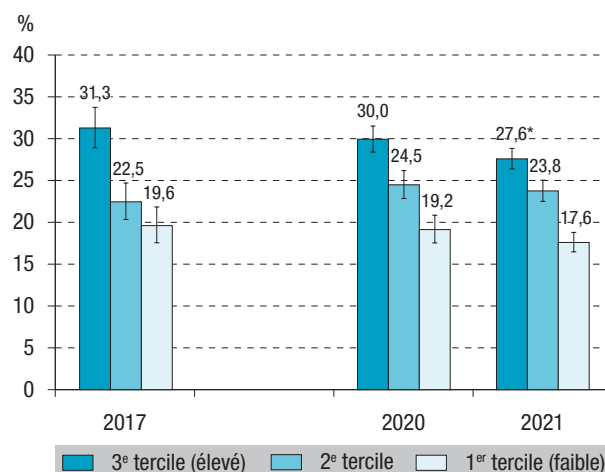
Les * indiquent une évolution significative entre 2020 et 2021 :

* p<0,05.

Bac : baccalauréat.

Figure 5

Évolution de la proportion d'adultes de 18-75 ans dépassant les repères selon le niveau de revenu par unité de consommation, France métropolitaine, 2017, 2020 et 2021



Les * indiquent une évolution significative entre 2020 et 2021 :

* p<0,05.

Tableau 2

Facteurs associés au dépassement des repères de consommation parmi les 18-75 ans, par sexe, en 2021, régression logistique

Variables explicatives	Hommes			Femmes		
	n=10 522 observations			n=11 907 observations		
	n	ORa	[IC95%]	n	ORa	[IC95%]
Âge en 6 classes						
18-24 ans (réf.)	1 067	1		949	1	
25-34 ans	1 530	1,1	[0,9-1,3]	1 661	0,7***	[0,5-0,8]
35-44 ans	1 799	1,0	[0,8-1,2]	2 016	0,6***	[0,5-0,7]
45-54 ans	2 141	0,9	[0,7-1,0]	2 357	0,5***	[0,4-0,6]
55-64 ans	2 148	1,0	[0,8-1,2]	2 476	0,4***	[0,3-0,5]
65-75 ans	1 837	1,0	[0,8-1,2]	2 448	0,5***	[0,4-0,6]
Diplôme						
Aucun diplôme ou < bac (réf.)	3 293	1		3 444	1	
Bac	2 211	1,1	[0,9-1,2]	2 533	1,2*	[1,0-1,4]
> bac	5 018	1,1	[1,0-1,2]	5 930	1,4***	[1,2-1,6]
Revenus/UC en tertiles						
1 ^{er} tertile (faible) (réf.)	2 631	1		3 566	1	
2 ^e tertile	3 113	1,3***	[1,1-1,4]	3 718	1,3***	[1,1-1,5]
3 ^e tertile (élevé)	4 098	1,4***	[1,2-1,6]	3 642	1,6***	[1,4-1,9]
NSP/Refus	680	0,9	[0,7-1,1]	981	0,8	[0,7-1,0]
Situation professionnelle						
Travail (réf.)	6 511	1		6 649	1	
Chômage	657	1,2	[1,0-1,4]	712	1,1	[0,9-1,4]
Retraite et autre inactif	3 354	1,1	[1,0-1,3]	4 546	0,9	[0,7-1,0]

Les * indiquent un odds ratio significatif *** : p<0,001 ; ** : p<0,01 ; * : p<0,05.

N : effectif ; ORa : odds ratio ajusté ; IC95% : intervalle de confiance à 95% ; réf. : référence ; bac : baccalauréat ; UC : unité de consommation ; NSP : ne sait pas.

la proportion d'adultes de 18-75 ans dépassant les repères de consommation d'alcool à moindre risque est inférieure à la moyenne métropolitaine dans plusieurs régions métropolitaines (Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté) ainsi que dans l'ensemble des DROM (hors Mayotte, non étudiée dans cet article). En revanche, cette proportion est supérieure à la moyenne dans trois régions métropolitaines (Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes) (tableau 3). Ces analyses stratifiées par sexe révèlent une proportion d'adultes dépassant les repères plus faibles dans les DROM, parmi les hommes comme parmi les femmes, et une proportion plus faible parmi les hommes en Île-de-France, et les femmes en Bourgogne-Franche-Comté. Dans les régions Bretagne et Pays de la Loire parmi les hommes et parmi les femmes, ainsi que parmi les hommes dans le Grand Est, la proportion d'adultes dépassant les repères est supérieure à la moyenne métropolitaine.

Perception des risques

En 2021, en France métropolitaine, parmi les adultes ayant consommé de l'alcool au cours des sept derniers jours, 83,8% déclaraient que, pour limiter les risques pour sa santé, le nombre maximum de verres d'alcool à ne pas dépasser sur une journée était inférieur ou égal à 2 verres (76,8% en 2020, $p<0,001$). Cette proportion était supérieure parmi les personnes ne dépassant pas les repères de consommation d'alcool (84,8%) que parmi celles les dépassant (80,6%, $p<0,05$).

De plus, 86,2% des 18-75 ans ayant consommé de l'alcool au cours des sept derniers jours déclaraient que, sans prendre trop de risque pour sa santé, il est possible de boire de l'alcool entre 0 et 5 jours par semaine (83,2% en 2020, $p<0,05$). Cette proportion était également supérieure parmi les personnes ne dépassant pas les repères de consommation d'alcool (87,3%) que parmi celles les dépassant (82,6%, $p<0,01$).

Au global, en 2021, 73,3% des 18-75 ans ayant consommé de l'alcool au cours des sept derniers jours donnaient des seuils à la fois inférieurs ou égaux à 2 verres par jour et entre 0 et 5 jours par semaine (65,6% en 2020, $p<0,001$) correspondant à des consommations inférieures ou égales aux repères de consommation à moindre risque.

Par ailleurs, 88% des 18-75 ans se déclaraient tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation « la consommation de boissons alcoolisées peut augmenter le risque de cancer » (84% en 2020, $p<0,001$) : 89% des adultes ne dépassant pas les repères et 86% des adultes les dépassant (différence non significative). Ces deux proportions sont en augmentation significative par rapport à 2020.

Enfin, 19% des adultes ayant consommé de l'alcool lors des sept derniers jours déclaraient avoir envie de réduire leur consommation (14% des adultes ne dépassant pas les repères et 25% de ceux les dépassant, différence significative $p<0,001$). Aucune de ces proportions n'est significativement différente de l'estimation de 2020.

Tableau 3

Proportion d'adultes de 18-75 ans dépassant les repères selon la région en 2021

Région	Ensemble 18-75 ans		Hommes		Femmes	
	%	[IC95%]	%	[IC95%]	%	[IC95%]
Auvergne-Rhône-Alpes	24,0*	[22,1-26,0]	33,2	[30,2-36,4]	15,2	[13,1-17,6]
Bourgogne-Franche-Comté	18,0*	[15,2-21,1]	25,9	[21,4-31,0]	10,2*	[7,5-13,7]
Bretagne	26,9***	[24,0-29,9]	36,9**	[32,3-41,7]	17,2*	[14,3-20,6]
Centre-Val de Loire	19,0	[16,0-22,4]	26,8	[21,8-32,4]	11,5	[8,5-15,3]
Grand Est	23,4	[21,1-25,9]	35,5*	[31,6-39,5]	11,9	[9,7-14,6]
Hauts-de-France	20,6	[18,4-23,0]	28,4	[24,9-32,2]	13,1	[10,7-16,1]
Île-de-France	18,5***	[17,1-20,1]	24,0***	[21,7-26,5]	13,6	[11,8-15,5]
Normandie	21,6	[18,8-24,7]	30,3	[25,6-35,4]	13,4	[10,5-16,9]
Nouvelle-Aquitaine	22,8	[20,8-25,0]	31,6	[28,3-35,2]	14,4	[12,2-17,0]
Occitanie	22,8	[20,6-25,2]	32,6	[29,1-36,4]	13,6	[11,2-16,4]
Pays de la Loire	27,9***	[25,1-30,9]	38,2***	[33,6-42,9]	17,9**	[14,8-21,6]
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21,1	[18,8-23,6]	30,7	[26,8-34,9]	12,4	[10,2-15,1]
Guadeloupe	11,9***	[10,0-14,0]	20,0***	[16,5-24,1]	5,3***	[3,8-7,3]
Guyane	12,8***	[10,7-15,1]	19,6**	[16,0-23,8]	7,0**	[5,2-9,5]
La Réunion	14,3***	[12,5-16,4]	20,6***	[17,5-24,2]	8,7***	[6,9-11,0]
Martinique	14,2***	[12,3-16,4]	21,3***	[17,7-25,3]	8,5***	[6,7-10,7]
Moyenne métropolitaine	22,0	[21,3-22,6]	30,6	[29,5-31,7]	13,8	[13,1-14,6]

Les * indiquent une différence significative entre la région et la moyenne métropolitaine : * : $p<0,05$, ** : $p<0,01$, *** : $p<0,001$.
IC95% : intervalle de confiance à 95%.

Discussion

Entre 2020 et 2021, en métropole, on observe une baisse de la proportion d'adultes déclarant une consommation d'alcool au-dessus des repères de consommation à moindre risque lors des sept derniers jours. Par ailleurs, la perception des seuils à partir desquels les risques pour sa santé augmentent s'est améliorée, ce qui laisse supposer une meilleure connaissance des repères de consommation à moindre risque. Des messages sur ces repères et les risques à moyen et long termes associés à la consommation d'alcool ont été diffusés plusieurs fois entre 2019 et 2022 dans le cadre de dispositifs de marketing social mis en place par Santé publique France. L'efficacité de la campagne *Ravages* a été démontrée à court terme, à la fois sur la connaissance des risques, des repères et sur la diminution de la proportion de buveurs à risque⁵. La diffusion répétée de cette campagne pourrait avoir contribué à la baisse de la consommation d'alcool d'une partie des adultes. Ces résultats sont d'autant plus encourageants que le contexte de crise sanitaire et sociale liée à la Covid-19 s'est prolongé en 2021, ce qui a pu avoir un impact délétère sur une partie des consommateurs de substances psychoactives^{7,8} : un tel contexte aurait pu laisser présager une évolution de la consommation d'alcool à la hausse en 2021.

La baisse s'observe surtout parmi les plus jeunes et les plus âgés : le contexte de pandémie pourrait avoir réduit les occasions festives pour les premiers, tandis que les derniers auraient pu limiter les moments conviviaux propices à la consommation pour prévenir d'éventuelles contaminations à la Covid-19. Ces hypothèses ne sont pas vérifiables *via* l'enquête Baromètre de Santé publique France 2021, mais il sera important de suivre l'évolution par classes d'âge pour voir si ces tendances se confirment au fur et à mesure que la crise s'estompe, d'autant que la consommation d'alcool parmi les mineurs suit une tendance à la baisse depuis plusieurs années¹⁵.

Par ailleurs, la baisse de la proportion d'adultes déclarant une consommation d'alcool lors des sept derniers jours au-dessus des repères de consommation est particulièrement marquée parmi les plus favorisés (en termes de diplômes et de revenus). Cette baisse est d'autant plus prometteuse que ces groupes favorisés ont la proportion d'adultes dépassant les repères la plus élevée et que le fait d'appartenir à ces groupes est également associé au dépassement des repères dans les analyses multivariées (résultats déjà observés en 2020). Néanmoins, ces groupes à risque étant minoritaires « en nombre de personnes » dans la population générale, ils ne représentent qu'une minorité des personnes ayant une consommation au-dessus des repères⁶. Les personnes moins favorisées, en revanche, représentent une proportion importante des personnes dépassant les repères de consommation à moindre risque. Afin de limiter les inégalités sociales, lors de la mise en place de dispositifs de marketing social notamment, il est donc nécessaire de considérer l'ensemble de ces groupes.

Analyse de sensibilité

Le terrain d'enquête du Baromètre de Santé publique France se déroule généralement durant le premier semestre d'une année donnée. En 2020, le terrain a commencé en janvier, a été interrompu en mars (1^{er} confinement lié à la pandémie de Covid-19) et a repris en juin et juillet¹⁶. En 2021, le terrain, commencé en février, a dû être prolongé sur l'ensemble de l'année. Des analyses de sensibilité ont été réalisées et n'ont pas révélé de différence significative concernant la proportion de personnes dépassant les repères de consommation entre le premier et le second semestre 2021. Par ailleurs, les terrains des enquêtes 2020 et 2021 s'étant déroulés sur des périodes différentes, nous avons également comparé la proportion de personnes dépassant les repères à « période de terrain identique » entre ces deux années, c'est-à-dire en se limitant aux interviews réalisées en février, mars, juin et juillet : sur ces périodes, nous observons également une baisse significative de cette proportion entre 2020 et 2021.

L'indicateur principal décrit dans cette étude ne met en lumière qu'une seule facette de la consommation d'alcool et ne permet pas, entre autres, de décrire la diversité de comportements parmi les personnes dépassant les repères : les plus gros consommateurs, les consommateurs quotidiens ou encore les buveurs ayant des alcoolisations ponctuelles importantes (six verres ou plus en une occasion). Dans les DROM, notamment, la proportion moindre de consommateurs au-dessus des repères doit ainsi être interprétée avec précaution car si ces consommateurs y sont moins nombreux qu'en métropole, ils ne consomment pas nécessairement moins lorsqu'ils les dépassent¹⁷.

Il sera ainsi primordial de poursuivre les analyses des données du Baromètre de Santé publique France 2021 en exploitant les autres indicateurs de consommation d'alcool présents dans l'enquête.

Enfin, le département de Mayotte, aux spécificités sociodémographiques et culturelles très marquées, n'a pas été inclus dans l'enquête 2021 mais a fait l'objet d'une enquête dédiée en 2019⁹. Cette enquête révélait, entre autres, des niveaux de consommation d'alcool nettement plus faibles qu'en métropole ou que dans les autres DROM. Les femmes n'étaient que 5% à avoir déclaré une consommation d'alcool dans l'année et les hommes 24% (contre 91% des femmes et 94% des hommes en métropole en 2017¹⁸).

Données déclaratives

L'ensemble des résultats présentés dans cet article s'appuie sur des données d'enquête déclaratives. Ces dernières sont donc possiblement assujetties à différents biais. Les biais de couverture (ne pas pouvoir être interrogé dans le cadre de l'enquête Baromètre de Santé publique France) concernent principalement les personnes ne possédant pas de téléphone ou ne parlant pas le français (ou le créole

dans les DROM) et ne pouvant donc pas être joints ou ne pouvant répondre à l'enquête : la large diffusion des téléphones, portables notamment, limite néanmoins ce biais¹⁹. Par ailleurs, des biais de non-réponse apparaissent dès lors que des personnes aux comportements de santé particuliers refusent de répondre à l'enquête : l'hypothèse généralement retenue étant que les personnes qui refusent de participer aux enquêtes ont des comportements plus défavorables à la santé^{16,20}. Enfin, les estimations reposant sur des données déclaratives souffrent du biais de mémoire (ne plus se souvenir précisément de sa consommation) et de désirabilité sociale (se présenter sous un meilleur jour aux yeux de l'enquêteur). Il existe d'ailleurs un écart important entre données d'enquêtes déclaratives et données de ventes d'alcool²¹, sans qu'il soit aisé de concilier les deux.

S'il est difficile d'estimer le poids de chacun de ces biais, il est en revanche possible de faire l'hypothèse qu'à méthode d'enquête constante (ce qui est le cas pour les baromètres de Santé publique France), on peut estimer que les évolutions temporelles se font à biais relativement constants et révèlent donc des tendances assez robustes.

Conclusion

La baisse entre 2020 et 2021 de la proportion d'adultes dépassant les repères de consommation d'alcool à moindre risque est un signal encourageant. Il reste nécessaire de continuer à informer sur les risques de la consommation d'alcool, même à faibles doses, et à faire connaître les repères, sachant qu'environ un quart des Français considèrent que « globalement, boire un peu de vin diminue le risque de cancer, plutôt que de ne pas en boire du tout »²². Cette information pourra passer par la poursuite des campagnes médiatiques d'information et de marketing social, mais aussi par la mobilisation de nouveaux vecteurs comme l'apposition de messages sanitaires sur les contenants des boissons alcoolisées ; cette mesure est en discussion au niveau européen. Ces actions d'information des individus devront être complétées par des mesures environnementales, comme mentionné dans la Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 coordonnée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (Mildeca) : par exemple, agir sur les prix fait partie des mesures les plus prometteuses pour réduire la consommation d'alcool et la morbi-mortalité associée²³.

Par ailleurs, cette étude devra être complétée par l'analyse d'autres modules de questions portant sur la consommation d'alcool, également posés dans l'enquête en 2021 et qui offrent un regard complémentaire sur les comportements de consommation (consommation quotidienne d'alcool au cours des 12 derniers mois et fréquence des alcoolisations ponctuelles importantes, notamment)^{12,13}. ■

Liens d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt au regard du contenu de l'article.

Références

- [1] Inserm. Réduction des dommages associés à la consommation d'alcool. Montrouge: EDP Science; 2021. <https://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/10638>
- [2] Bonaldi C, Hill C. La mortalité attribuable à l'alcool en France en 2015. *Bull Épidemiol Hebd.* 2019;(5-6):97-108. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/5-6/2019_5-6_2.html
- [3] Paille F, Reynaud M. L'alcool, une des toutes premières causes d'hospitalisation en France. *Bull Épidemiol Hebd.* 2015;(24-25):440-9. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2015/24-25/2015_24-25_1.html
- [4] Santé publique France, Institut national du cancer. Avis d'experts relatif à l'évolution du discours public en matière de consommation d'alcool en France. Saint-Maurice: Santé publique France; 2017. 149 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2017/avis-d-experts-relatif-a-l-evolution-du-discours-public-en-matiere-de-consommation-d-alcool-en-france-organise-par-sante-publique-france-et-l-insti>
- [5] Quatremère G, Guignard R, Cogordan C, Andler R, Gallopel-Morvan K, Nguyen-Thanh V. Effectiveness of a French mass-media campaign in raising knowledge of both long-term alcohol-related harms and low-risk drinking guidelines, and in lowering alcohol consumption. *Addiction.* 2023;118(4):658-68.
- [6] Andler R, Quatremère G, Gautier A, Soullier N, Lahaie E, Richard JB, *et al.* Dépassement des repères de consommation d'alcool à moindre risque en 2020 : résultats du Baromètre santé de Santé publique France. *Bull Épidemiol Hebd.* 2021;(17):304-12. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/17/2021_17_1.html
- [7] Quatremère G, Guignard R, Andler R, Sempé S, Houzelle N, Nguyen-Thanh V. Changes in tobacco and alcohol consumption in France during the Spring 2020 lockdown: Results of the Coviprev and Viquop surveys. *Int J Environ Res Public Health.* 2022;19(22):14808.
- [8] Beck F, Legleye S, Peretti-Watel P. Alcohol and tobacco use after one month of containment measures for the COVID-19 sanitary crisis in France. *J Stud Alcohol Drugs.* 2022;83(2):169-74.
- [9] Andler R, Ruello M, Richard JB, Hassani Y, Guignard R, Quatremère G, *et al.* Consommation de substances psychoactives à Mayotte. Résultats de l'enquête de santé Onono Wa Maore 2019. Saint-Maurice: Santé publique France; 2022. 10 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/documents/enquetes-etudes/2022/consommation-de-substances-psychoactives-a-mayotte.-resultats-de-l-enquete-de-sante-unono-wa-maore-2019>
- [10] Soullier N, Richard JB, Gautier A. Baromètre de Santé publique France 2021. Méthode. Saint-Maurice: Santé publique France; 2022. 17 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/barometre-de-sante-publique-france-2021.-methode>
- [11] Soullier N, Legleye S, Richard JB. Moving towards a single-frame cell phone design in random digit dialing surveys: considerations from a French general population health survey. *BMC Medical Research Methodology.* 2022;22(1):94.
- [12] Baromètre de Santé publique France 2021. Questionnaire / Volet métropole. Saint-Maurice: Santé publique France; 2022. 43 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/barometre-de-sante-publique-france-2021.-questionnaire-volet-metropole>
- [13] Baromètre de Santé publique France 2021. Questionnaire / Volet DROM. Saint-Maurice: Santé publique France; 2022. 29 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/antilles/documents/questionnaire/2022/barometre-de-sante-publique-france-2021.-questionnaire-volet-drom>

- [14] Scott A. Rao-Scott corrections and their impact. In: JSM Proceedings. Alexandria, VA: American Statistical Association; 2007. pp. 3514-18.
- [15] Spilka S, Godeau E, Le Nezet O, Janssen E, Philippon A, Roversi A, *et al.* Les consommations d'alcool, tabac et cannabis chez les élèves de 11, 13 et 15 ans. Résultats de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) et EnCLASS France 2018 menée dans 44 pays ou régions d'Europe et au Canada. Paris: OFDT; 2020. 21 p. <https://www.ofdt.fr/publications/collections/resultats/les-consommations-dalcool-de-tabac-et-de-cannabis-chez-les-eleves-de-1113-et-15-ans-hbsc-et-enclass-france-2018/>
- [16] Soullier N, Richard JB, Gautier A. Baromètre de Santé publique France 2020. Méthode. Saint-Maurice: Santé publique France; 2021. 24 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/barometre-de-sante-publique-france-2020.-methode>
- [17] Richard JB, Cogordan C, Merle S. Baromètre santé DOM 2014. Consommations d'alcool. Saint-Maurice : Santé publique France; 2016. 16 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/alcool/documents/barometre-sante-dom-2014.-consommations-dalcool>
- [18] Richard JB, Andler R, Cogordan C, Spilka S, Nguyen-Thanh V. La consommation d'alcool chez les adultes en France en 2017. Bull Épidémiol Hebd. 2019;(5-6):89-97. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/5-6/2019_5-6_1.html
- [19] Legleye S, Nougaret A, Viard-Guillot L. 94% des 15-29 ans ont un smartphone en 2021. Insee Focus. 2022;(259):1-5.
- [20] Beck F, Legleye S, Peretti-Watel P. Aux abonnés absents : Liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues. Bulletin de méthodologie sociologique: BMS. 2005;86:5-29.
- [21] Douchet MA. La consommation d'alcool et ses conséquences en France en 2021. Paris: OFDT; 2022. <https://www.ofdt.fr/publications/collections/bilans/la-consommation-dalcool-et-ses-consequences-en-france-en-2021/>
- [22] Guillemin A, Cervenka I, Andler R, Gallopel Morvan K, Deutsch A, Nguyen-Thanh V, *et al.* Alcool et cancer : comportements, opinions et perceptions des risques. In: Baromètre cancer 2021. INCa: Boulogne-Billancourt; 2023. pp. 108-37. <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Barometre-cancer-2021-Rapport-planches>
- [23] Wyper GM, Mackay DF, Fraser C, Lewsey J, Robinson M, Beeston C, *et al.* Evaluating the impact of alcohol minimum unit pricing on deaths and hospitalisations in Scotland: A controlled interrupted time series study. Lancet. 2023; 401(10385):1361-70.

Citer cet article

Andler R, Quatremère G, Gautier A, Nguyen-Thanh V, Beck F. Consommation d'alcool : part d'adultes dépassant les repères de consommation à moindre risque à partir des données du Baromètre de Santé publique France 2021. Bull Épidémiol Hebd. 2023;(11):178-86. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2023/11/2023_11_2.html